Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

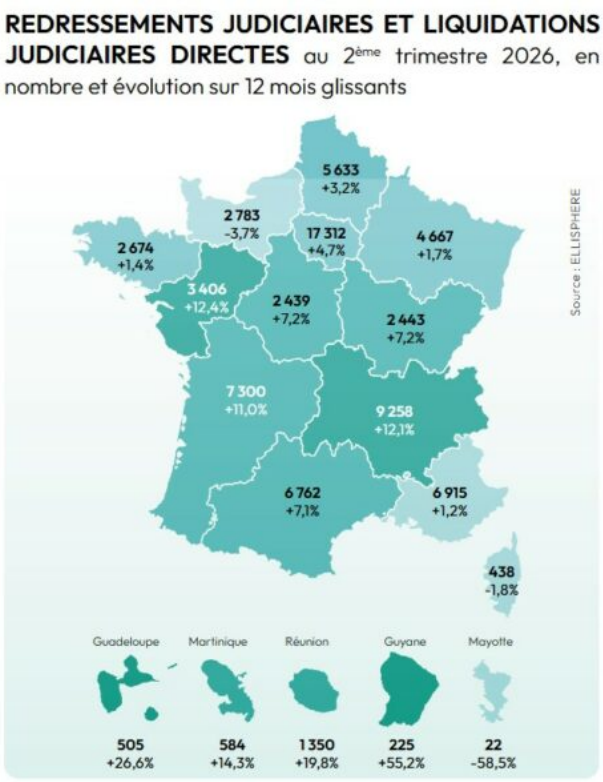
Record de disparition d’entreprises dans le Vaucluse

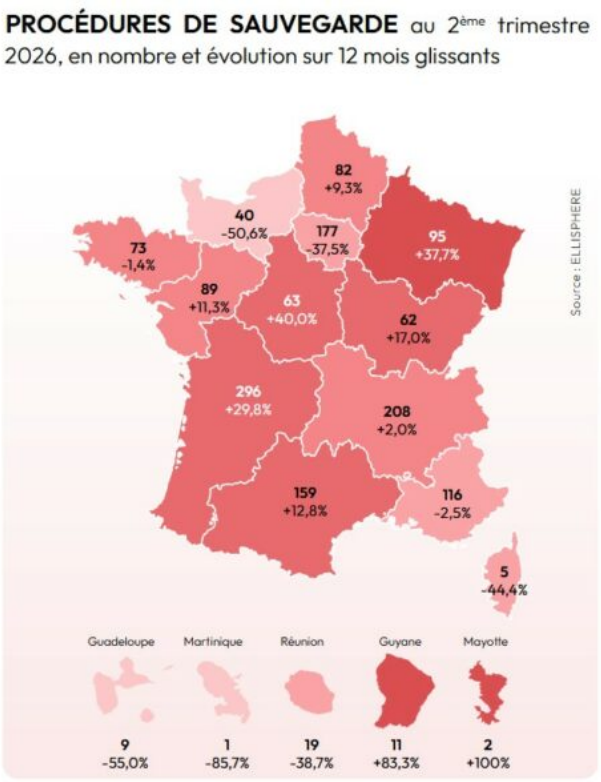


Selon la dernière étude de la plateforme d’analyse de données française Ellisphere, la France crée encore davantage de sociétés commerciales qu’elle n’en perd. Mais derrière cette résilience apparente, les signaux de fragilisation se multiplient : les procédures collectives dépassent 71 700 sur douze mois glissants, les créations ralentissent et les très petites entreprises, piliers de l’économie locale, concentrent près de 9 redressements ou liquidations judiciaires sur 10.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026





Le solde de création d'entreprise reste encore positif en France

Au cœur de cette analyse figure l'Indice de dynamisme entrepreneurial (IDE), développé par Ellisphere. Ce dernier mesure le rapport entre les créations et les disparitions de sociétés commerciales. Plus cet indice est élevé, plus le tissu économique se renouvelle rapidement ; lorsqu'il se rapproche de '1', le renouvellement ralentit. À fin juin 2026 dans l'Hexagone, cet IDE demeure à 1,2.

« La France crée donc encore davantage de sociétés commerciales qu'elle n'en perd, expliquent les auteurs de l'étude. Mais cette stabilité masque un essoufflement progressif de la dynamique entrepreneuriale : les créations ralentissent dans la majorité des régions, les procédures collectives poursuivent leur hausse et les liquidations judiciaires représentent une part croissante des disparitions d'entreprises. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

PROCÉDURES PAR RÉGION

en nombre et en pourcentage à fin juin 2026 sur 12 mois glissants

REGION	Nombre de RJ et LJ *	Répartition	Evolution depuis 1 an	Nombre de PS **	Répartition	Evolution depuis 1 an
ÎLE DE FRANCE	17 312	24,1%	+4,7%	177	12,1%	-37,5%
AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 258	12,7%	+12,1%	208	14,2%	+2%
NOUVELLE AQUITAINE	7 300	10,0%	+11%	296	20,2%	+29,8%
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	6 915	9,8%	+1,2%	116	7,9%	-2,5%
OCCITANIE	6 762	9,4%	+7,1%	159	10,9%	+12,8%
HAUTS-DE-FRANCE	5 366	7,6%	+3,2%	82	5,6%	+9,3%
GRAND EST	4 667	6,6%	+1,7%	95	6,5%	+37,7%
PAYS DE LA LOIRE	3 406	4,5%	+12,4%	89	6,1%	+11,3%
NORMANDIE	2 783	4,1%	-3,7%	40	2,7%	-50,6%
BRETAGNE	2 674	3,8%	+1,4%	73	5,0%	-1,4%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	2 433	3,4%	+7,2%	62	4,2%	+17%
CENTRE - VAL DE LOIRE	2 439	3,4%	+7,2%	63	4,3%	+40%
CORSE	438	0,6%	-1,8%	5	0,3%	-44,4%
TOTAL	**71 753**	**100%**	**5,8%**	**1 465**	**100%**	**+0,3%**

Source : ELLISPHERE

* *RJ / LJ : redressements judiciaires / liquidations judiciaires directes*
** *PS : procédures de sauvegarde*

Augmentation de la part des liquidations judiciaires

« A fin juin 2026 sur douze mois glissants, 71 753 entreprises ont fait l'objet d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation judiciaire directe dans l'Hexagone, soit une hausse de 5,8% sur un an, rappelle l'étude d'Ellisphere. Au deuxième trimestre, 19 408 procédures collectives ont été ouvertes, contre 18 520 un an auparavant. Dans le même tems, les procédures de sauvegarde demeurent quasiment stables (+0,3%), tandis que les liquidations judiciaires représentent désormais 23,5% des disparitions de sociétés commerciales, contre 21,6% à fin 2025. »

L'indicateur de dynamisme économique du Vaucluse

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	1er semestre 2026
Indicateur de dynamisme économique (IDE)	1,5	1,4	1,1	1,2	1,2	1,1	0,8

Sources : Ellisphere

Alerte en Paca et en Vaucluse

S'appuyant sur son indice, Ellisphere observe qu'avec un IDE de 1,3 la Bretagne et les Hauts-de-France conservent la meilleure dynamique entrepreneuriale du pays. À l'opposé, Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche un IDE de 0,9, signe que les disparitions de sociétés commerciales y sont désormais plus nombreuses que les créations. En Vaucluse, ce chiffre est encore plus inquiétant puisqu'il se monte à 0,8 pour le premier semestre 2026. Bien loin du dynamisme de 2020 (1,5) ou même de l'an dernier (1,1).

Durant les 12 derniers mois à partir de fin juin 2026 le Vaucluse a totalisé 2 413 création d'entreprises, un chiffre en baisse de -4%. Il faut remonter aux années Covid pour observer un niveau inférieur (2 125 entreprises créées en 2020).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Nombre de création d'entreprises en Vaucluse

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	1er semestre 2026
Nombre de créations sur 12 mois glissants	2125	2601	2526	2510	2567	2536	2413
Evolution sur 12 mois glissants	-6,7%	+22,4	-2,9%	-0,6%	+2,3%	-1,2%	-4%

Sources : Ellisphere

Dans le même temps, le département a enregistré 2 880 disparitions sur cette période. Une évolution en augmentation de +19,7%. Un bilan qui 'explose' le record de 2025 (2 330 disparitions, en hausse de +11,9%. Forcément, le nombre de liquidations atteint des sommets lors des 12 derniers mois (601 liquidations, contre 572 en Vaucluse en 2025).

Nombre disparition d'entreprises en Vaucluse

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	1er semestre 2026
Nombre de disparition sur 12 mois glissants	1387	1817	2217	2037	2083	2330	2880
- dont liquidations	337	316	455	516	552	572	601
Evolution sur 12 mois glissants	-29,2%	+31%	+22%	-8,1%	+2,3%	+11,9%	+19,7%

Sources : Ellisphere

> « Des entreprises de plus en plus fragilisées. »
>
> *Max Jammot, responsable du pôle économique chez Ellisphere*

« Derrière les indicateurs économiques, il y a des entrepreneurs, des salariés et des territoires, insiste Max Jammot, responsable du pôle économique chez Ellisphere. Notre étude montre que la France continue de renouveler son tissu entrepreneurial, mais que ce renouvellement repose sur des entreprises de plus en plus fragilisées. Les jeunes entreprises préparent l'économie de demain. Les TPE font vivre celle d'aujourd'hui. Préserver leur capacité à se développer et à traverser les périodes de tension constitue un enjeu majeur pour la vitalité économique du pays. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Fin du Quai des saveurs, les burgers de Chabal prêts à prendre le train en marche ?



A peine désignée plus belle gare 2026 de France, la gare-centre d'Avignon va perdre l'un de ses fleurons : le Quai des saveurs. Au moins trois candidats seraient sur les rangs afin de reprendre cet établissement de restauration qui devait constituer la vitrine des savoir-faire de la prestigieuse école hôtelière de la CCI de Vaucluse.

'Fermeture exceptionnelle'. C'est par un simple écriteau apposé sur la porte d'entrée depuis près d'une semaine que le Quai des saveurs vient d'informer ses clients qu'il avait définitivement tiré le rideau. A peine mis en redressement judiciaire le 7 mai dernier par le Tribunal des activités économiques (TAE) d'Avignon, l'établissement de restauration porté par la CCI de Vaucluse n'aura donc pas tenu bien longtemps.

« La situation n'était plus tenable »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

La partie (perdue) semblaient donc déjà jouée avant même la décision du TAE. Il faut dire que « la situation n'était plus tenable » évoque un proche du dossier pour qui le passif « est plus proche des 2M€ que des 1M€ ».
Le restaurant porté depuis la fin 2024 par la CCI de Vaucluse afin de faire la promotion des savoir-faire de son école hôtelière n'aura donc pas eu le temps d'atteindre sa vitesse de croisière. A peine aura-t-il eu le temps de réaliser 600 000€ de chiffres d'affaires pour sa première année d'exploitation. Pas suffisant pour rentrer dans les clous d'un business plan prévoyant 1,2M€ par an, après 1,3M€ de travaux afin d'aménager cet établissement bistronomique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



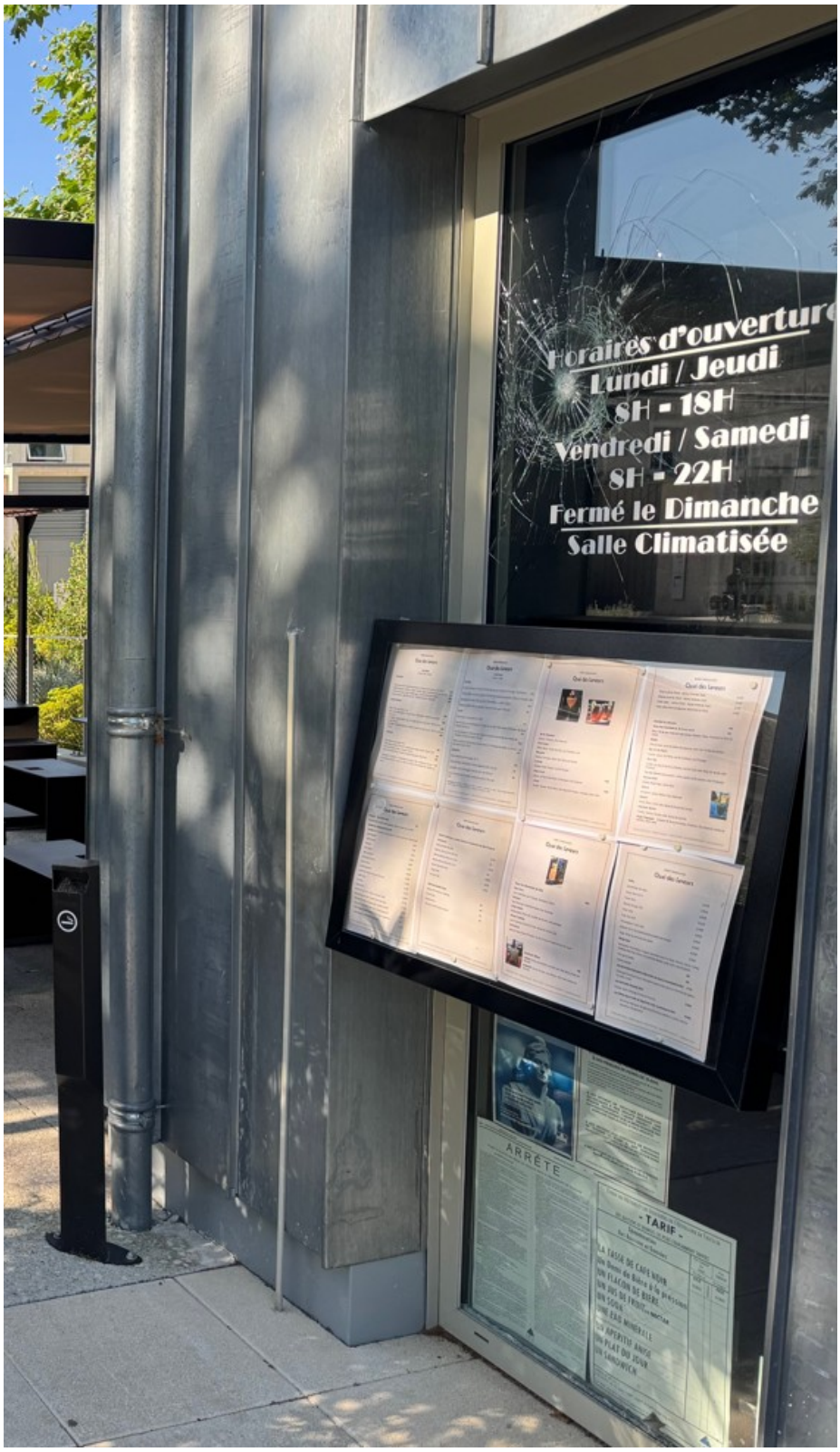
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Crédit : Echo du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

L'entrée de l'établissement a déjà fait l'objet d'une tentative d'effraction.
Crédit : Echo du mardi

Saïd Soumaila, le talentueux jeune chef issu de l'Ecole hôtelière d'Avignon, a déjà tiré sa révérence depuis la fin du mois de mai. En cela, il a suivi Naël Tamghart (son second, ancien élève de l'Ecole hôtelière lui aussi) qui avait déjà quitté le Quai des saveurs il y a quelques mois dans la foulée de sa médaille d'Excellence en cuisine lors du concours international des Euroskills 2025 au Danemark. Fin mai, l'établissement a honoré ses dernières réservations de groupe avant d'éteindre une dernière fois les fourneaux depuis une semaine.

CCI de Vaucluse : le Quai des saveurs placé en redressement judiciaire

Lettre morte pour l'appel à manifestation d'intérêt

L'histoire aurait pu être tout autre si la gouvernance de la CCI de Vaucluse avait été plus sereine. En effet, consciente des difficultés de décollage de l'activité du Quai des Saveurs, l'ancienne gouvernance de la CCI 84 avait souhaité redimensionner le projet. Pour cela, elle avait lancé le 12 décembre dernier un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour un contrat de sous-occupation des 194 m2 du restaurant et de ses 168m2 de terrasses.

L'un des critères de sélection était tout particulièrement le montant de la redevance fixe qui devait être reversé à la CCI et qui ne pouvait pas être inférieure à moins de 200 000€ par an.

L'ensemble de ces offres devaient être remise par les candidats avant le 27 février. Entretemps, la mise sous tutelle de la CCI de Vaucluse en janvier suite à un putsch d'une partie de ses élus a mis fin au processus de sélection… Nul ne sera jamais si la mesure aurait permis de réajuster le tir.

En attendant, la tutelle provisoire en a décidé autrement et n'a donc pas temporisé jusqu'à l'élection d'une nouvelle équipe prévue en juillet prochain afin que cette dernière puisse déterminer l'avenir de ce projet sur ce site qui vient d'être désigné plus belle gare de France 2026 par le magazine Ville, Rail & Transports dans le cadre de la 16e édition des Grands Prix des Régions.

Trois repreneurs sur les rangs ?

La décision de redressement judiciaire datant du 7 mai, Bruno Bertholet et Charles De Saint Rapt, les deux administrateurs désignés ont donc jusqu'au 7 juillet pour recevoir les demandes de créances. Par ailleurs, plusieurs repreneurs sont sur les rangs. Au moins trois dossiers auraient été pris en compte dont celui développé par Joannes Richard, champion du monde de burger multi récompensé, l'ancien rugbyman Sébastien Chabal et Tony Mathis, directeur général de la marque de vêtement Ruckfield. Baptisé Jo's burger, ce concept s'est notamment installé à Marseille en début d'année.

« À la carte, des burgers américains avec un choix de recettes protéinées ou végétariennes. Un lieu combinant restauration et esprit sportif, qui s'annonce comme un nouveau repaire street-food », explique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Emilie Camoin, notre consœur de Made in marseille dans son article consacré à cette ouverture.



Joannes Richard, champion du monde de burger multi récompensé, et l'ancien rugbyman Sébastien Chabal.. Crédit : Jo's burger/DR

Un Jo's burger par ville

« Le principe ? C'est des burgers que l'on va déplacer chez n'importe quel restaurateur de France . Ce sera un seul établissement par ville. Chaque restaurateur sera ainsi compagnon de Jo's et disposera de l'exclusivité des burgers de Jo's dans sa ville », explique Joannes Richard dans une présentation de son concept auprès du créateur de contenu vidéo FlorianOnAir.

Ce concept n'est cependant pas le seul à être en lice pour reprendre le lieu. Le groupe Blachère basé à Châteaurenard et qui possède l'enseigne Marie Blachère figurerait également dans cette 'short list' en compagnie d'une autre grande chaîne de restauration dont le nom n'a pas encore filtré.

Pas sûr que ceux qui dénonçaient la concurrence déloyale du Quai des saveurs y gagnent au change.

Laurent Garcia

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

CCI de Vaucluse : le Quai des saveurs placé en redressement judiciaire



Le Tribunal des activités économiques (TAE) d'Avignon vient d'ouvrir une procédure de redressement judiciaire pour le Quai des saveurs. La décision concernant l'établissement de restauration porté par la CCI de Vaucluse a été prise le 7 mai dernier. Elle remet en question l'avenir de ce projet qui devait constituer une vitrine des savoir-faire de l'Ecole hôtelière d'Avignon. Première conséquence, le départ imminent du talentueux chef Saïd Soumaila.

L'aventure avait débuté dans l'unanimité suite l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse du 27 novembre 2023. A cette occasion, la totalité des élus présents (18 sur 33) avait voté pour la création d'un établissement de restauration sur le nouveau parvis de la gare centre de la cité des papes alors en fin de réaménagement.
Comme un seul homme, William Baud, Jean-Luc Becker, Alexandre Bressy, Dominique Damiano, François De Lepiney, Florence Duprat, Alexandra Farnos, Laure Gimno, Pierre Helias, Eugène Hermitte, Pascal Loubeyre, Roselyne Macario, Gilbert Marcelli (alors président jusqu'à son éviction fin janvier dernier), Catherine Panattoni, Cédric Ribeiro, Nordine Saihi, Florence Sentilhes et Dominique Toledo s'étaient alors déclarés totalement favorables à ce projet.

Main dans la main avec la municipalité pour une entrée de ville plus belle
Un dossier qui avait débuté quelques mois auparavant lorsque SNCF gares & connexions avait ouvert un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

appel à la concurrence d'une durée de 10 ans concernant « la gestion d'un bâtiment implanté sur le parvis de la gare centre d'Avignon dédié à un espace de restauration ».
56 restaurateurs locaux avaient décliné l'offre et ce sont des grandes enseignes de la restauration rapide qui tenaient la corde pour s'installer : Starbucks et Burger king en tête. Inenvisageable pour Cécile Helle, alors maire d'Avignon, dont la commune avait financé 27% des 20,25M€ de travaux destinés à rendre cette entrée de ville plus belle.

> « Objectif pour la Ville : éviter l'implantation d'un symbole de la malbouffe en vis-à-vis des remparts du XIVe siècle. »

L'élue suggère au président de la CCI de se positionner avec une vitrine des savoir-faire de la formation consulaire vauclusienne dont l'Ecole hôtelière d'Avignon (EHA) en est le fleuron internationalement reconnu. Objectif pour la Ville : éviter l'implantation d'un symbole de la malbouffe en vis-à-vis des remparts du XIVe siècle.
Pour la CCI, cette demande de la municipalité tombe également à point nommé. En effet, la Chambre est en pourparlers avec la municipalité pour qu'elle lui cède des terrains jouxtant son campus de l'allée des Fenaisons afin de pouvoir étendre l'offre et la capacité d'accueil de son Académie Vaucluse Provence. Le projet 'gagnant-gagnant' est alors mis sur les rails avec la bénédiction de la SNCF qui y voit là une démarche inédite éventuellement duplicable dans d'autres gares hexagonales.

Une vitrine des savoir-faire culinaire et gastronomique de la CCI
« Il nous est apparu que cet équipement présentait plusieurs intérêts pour notre CCI, expliquait Gilbert Marcelli en préambule du vote ayant approuvé cette initiative. D'abord, poursuivre l'évolution de notre école hôtelière et de nos enseignements puisque ce restaurant accueillera nos apprenants et les servira, à travers la société que l'on va créer. Ensuite, faire une vitrine ouverte sur la ville, pour les passagers qui fréquentent la gare et les avignonnais, de notre savoir-faire culinaire et gastronomique. Enfin, faire de ce lieu un lieu de valorisation à travers des expositions de nos entreprises et de nos produits qu'ils soient agricoles, viticoles, industriels ou autres. »

Après avoir remporté l'appel d'offres de la SNCF en janvier 2024, la CCI 84 espère alors ouvrir le Quai des saveurs avant l'été de la même année. Les travaux d'aménagement, d'un montant de 1,3M€ environ, prennent plus de temps que prévu et finalement, l'établissement de près de 200m2 comprenant aussi une terrasse de 100m2 est inauguré en décembre 2024. Plus d'une vingtaine de salariés sont sur le pont dont plus de la moitié d'apprentis. Dans le même temps, la cuisine est confiée à Saïd Soumaila, un jeune chef prometteur et ancien élève de l'EHA. Son second est le carpentrassien Naël Tamghart, lui aussi ancien élève de l'Ecole hôtelière (voir aussi encadré : 'Une cuisine en partance'). L'équipe bénéficie du soutien de Xavier Mathieu, chef étoilé du Phébus à Gordes, et également formé à l'École Hôtelière d'Avignon, et de Patrice Leroy, directeur technique de l'Ecole.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Une cuisine en partance
A gauche sur la photo Naël Tamghart, second de cuisine, a remporté la médaille d'Excellence pour le métier Cuisine au Euroskills 2025 en septembre dernier. Depuis, l'ancien élève de l'Ecole hôtelière d'Avignon, a quitté les cuisines du Quai des saveurs dans la foulée de son prix international obtenu au Danemark.
Pour sa part, Saïd Soumaila, le prometteur chef de l'établissement (à droite sur la photo), en fera bientôt de même. Après avoir posé sa démission fin avril, celui qui a été notamment distingué aux Worldskills abandonnera définitivement les fourneaux du Quai des saveurs à la fin du mois de mai 2026.
Crédit : Quai des saveurs/DR

Un business plan défaillant ?
Côté finances, les services de la direction de la CCI établissent un 'business plan' d'un montant de plus de 1,2M€ par an. Une estimation très (trop) ambitieuse ? La marche semble en tout cas démesurément grande pour l'établissement bistronomique.
Cela se complique en tout cas lorsque les professionnels locaux de la restauration y voient une soudaine concurrence déloyale. De leur côté, les opposants à Gilbert Marcelli y trouvent surtout le prétexte de se débarrasser d'un bouillant président devenu 'gênant' dans plusieurs dossiers 'sensibles' comme la future DSP (Délégation de service publique) de l'aéroport d'Avignon, le rachat du centre de formation Nextech ou bien encore le lancement d'une procédure disciplinaire à l'encontre du directeur général de la CCI de Vaucluse pour faute grave (ndlr : dossier actuellement toujours sous investigation du ministère de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

l'Economie dont dépend notamment les organismes consulaires).

Et pour ne rien arranger, le modèle économique n'a pas pris en compte l'ouverture, à quelques dizaines de mètres, d'un Marie Blachère qui 'grignote' l'activité petit-déjeuner. A cela s'ajoute l'incompatibilité de la réglementation concernant les amplitudes des horaires d'ouverture d'un restaurant d'application (comme initialement prévu), même si de nombreux apprentis sont embauchés par l'établissement.
Malgré tout, le Quai des saveurs a réalisé un chiffre d'affaires de près de 600 000€ pour sa première année d'activité en 2025. Pas si mal pour un projet ex nihilo. Pas suffisant cependant pour faire face aux dépenses.



Soixantième année. - N° 92 A — Samedi 16 et dimanche 17 mai 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE Direction de l'information légale et administrative
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 5953

84 – VAUCLUSE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES D'AVIGNON

Jugement d'ouverture

Date : 7 mai 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
930 060 629 RCS Avignon.
QUAI DES SAVEURS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Restauration traditionnelle.
Adresse : 46 Cours Jean Jaurès, 84000 Avignon.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 24 Avril 2026 , désignant administrateur Me Bruno Bertholet Et Me Charles De Saint Rapt, Associés De La Selarl De Saint Rapt & Bertholet 121, rue Jean Dausset - BP 41250 - 84911 Avignon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL ETUDE BALINCOURT représentée par Me Frédéric TORELLI et Me Cyrielle DELEUZE 4, impasse Plat - boulevard Saint-Jean - 84000 Avignon . Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Le jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire du Quai des saveurs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Cessation des paiements
Suite à la mise sous tutelle par le préfet de région de la CCI 84 après la démission d'une majorité d'élus consulaires, les administrateurs provisoires de l'organisme consulaire désignés ensuite avaient placé le dossier 'Quai des saveurs' en haut de la pile.
Depuis, les effectifs ont été largement revus à la baisse et l'établissement s'est imposé une chasse drastique aux dépenses. Dans le même temps, la Chambre de commerce et d'industrie a fermé les robinets dans ce dossier où le passif est estimé à presque 1M€.

Dans ces conditions, le Tribunal des activités économiques (TAE) d'Avignon vient d'ouvrir en date du 7 mai une procédure de redressement judiciaire à l'encontre du Quai des saveurs. Concrètement, la juridiction a fixé la date de cessation des paiements au 24 Avril 2026. En conséquence les créances sont à adresser dans les deux mois auprès du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Au-delà de ce délais, le restaurant de la CCI de Vaucluse va t'il rester à quai ? Ce sera certainement l'un des dossiers les plus urgents à traiter pour la nouvelle présidence qui devrait être élue cette été. Encore faut-il que le Quai des saveurs n'ait pas définitivement déraillé d'ici là. Autre inconnu : quelle sera la position de la nouvelle municipalité concernant la plus belle de ses entrées de ville ?

Laurent Garcia

CCI de Vaucluse : les élections auront lieu cet été

Ça se bouscule pour reprendre la fédération des auberges de jeunesse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



En redressement judiciaire depuis mars dernier, la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ), suscite beaucoup d'intérêts. 39 repreneurs ont déposé un dossier de reprise auprès du tribunal de commerce de Paris. La FUAJ compte 80 établissements partout dans le monde dont 36 sont exploités en propre. La fédération emploie à ce jour 317 personnes. Deux établissements sont concernés dans les Bouches-du-Rhône (Arles et Marseille), deux dans le Gard (Villeneuve lez Avignon et Nîmes) et un seul dans le Vaucluse (Avignon).

L'histoire est belle mais le futur incertain. A l'origine de simples refuges pour les randonneurs, les auberges de jeunesse sont nées en Allemagne en 1912. Cette idée de proposer des hébergements simples, pas chers et ouverts à tous a été importée en France en 1929. Elles se sont ensuite développées avec le Front Populaire, le véritable inventeur du temps libre (instauration de la semaine de 40 heures et des congés payés). Ces auberges incarnaient des valeurs sociales totalement nouvelles pour l'époque, comme la liberté, la mixité ou les pratiques sportives. Ensuite, de maison de vacances les auberges de jeunesse sont progressivement devenues aussi des lieux d'hébergement pour les voyageurs de passage.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

La mixité y a pris une dimension cosmopolite.

Pas étonnant que la reprise de ce réseau suscite autant de convoitises…

Le réseau des auberges de jeunesse c'est aujourd'hui 80 établissements et pour beaucoup au cœur des villes. Celle d'Avignon est située dans un immeuble cossu de la rue de la République. Celle de Marseille dans le château style second empire de bois Luzy. Pas étonnant que la reprise de ce réseau suscite autant de convoitises même si la fédération n'a pas la vocation à être propriétaire foncier. Les lieux sont souvent gérés par des associations qui sont la plus part du temps locataires des lieux. Cependant depuis quelques années plusieurs opérateurs privés gèrent des établissements.

> **« Nous espérons que l'esprit social et solidaire de notre réseau sera préservé mais nous n'avons pas la main dessus »**
>
> ***David Le Carré le délégué général de la FUAJ***

La FUAJ avait déjà connu des difficultés en 2019 avec une première mise en règlement judiciaire. Les observateurs avancent un après Covid difficile, une montée en charge de la concurrence avec les plateformes comme Airbnb ou l'hostellerie (gîtes, chambres d'hôtes), des installations vieillissantes, des établissements qui n'ont pas toujours su s'adapter aux évolutions de la demande.

Tous espèrent que le tribunal de commerce de Paris choisira, parmi les 39 candidats, un repreneur qui saura conserver les mêmes valeurs et engagements pour cet acteur majeur du tourisme social. « Nous espérons que l'esprit social et solidaire de notre réseau sera préservé mais nous n'avons pas la main dessus » a publié sur les réseaux sociaux, David Le Carré le délégué général de la FUAJ. A suivre…

Le Pontet : en redressement judiciaire depuis février, Deltisol est repris par Edilteco

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Placé en redressement judiciaire en février dernier, la société Deltisol vient d'être reprise par la filiale française du groupe italien Edilteco.

Edilteco France vient de reprendre les activités de la société pontétienne Deltisol. Créée en 1981 par Jacques et Fernand Murzilli, l'entreprise vauclusienne fabrique et commercialise des poutrelles en béton, des hourdis et des doublages pour plaques de plâtre en polystyrène expansé (PSE). Implanté sur 2 sites totalisant 13 000 m2 (dont 4 000 m2 de stockage) situés le long de la zone industrielle entre le port du Pontet et Sorgues, Deltisol a réalisé un chiffre d'affaires de 13M€ en 2019.

Edilteco, qui entend conserver et étoffer la gamme de produit de la société vauclusienne, a prévu d'investir plus de 2 M€ dont 800 000 € pour la mise en conformité des sites Deltisol selon les obligations ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement). Les autres investissements devraient être consacrés à l'achat de nouveaux matériels comme un robot palettiseur, une machine à teinter, un granuleur…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

« 49 emplois vont pouvoir être préservé sur les 54 salariés vauclusiens. »

Ce rachat permet aussi à Edilteco France, une filiale créée en 2001 et basée Sèvremoine dans le Maine-et-Loire du groupe italien Edilteco, de compléter son implantation dans l'Hexagone. En effet, Deltisol réalise 80% de son chiffre d'affaires sur les secteurs Ile-de-France, Centre, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Corse alors que Edilteco est plutôt implanté dans l'Ouest.

« La situation géographique du Pontet, ville limitrophe d'Avignon, est un point stratégique permettant à Edilteco de rationaliser ses coûts et de couvrir ces secteurs avec des frais de transport moindres, tout en gagnant en réactivité auprès de nos clients », explique l'acquéreur.

Côté emploi, cette reprise va également permettre de conserver 49 des 54 salariés de Deltisol qui avait été mis en redressement judiciaire le 19 février dernier par le Tribunal de commerce d'Avignon. Pour 2021, les dirigeants du nouvel ensemble ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires s'élevant à 22 M€ au moins.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !